tées, & y a répondu dans le recueillement le plus reſpectueux. Un ſilence lugubre a regné pendant la marche. La voiture arrivée devant l'échafaud, Firmont a renouvellé ſur l'agoniſant, l'acte religieux de l'abſolution. Ce confeſſeur eſt deſcendu le premier : il a donné la main à Louis. Ayant mis pied à terre, l'exécuteur des jugemens criminels, & ſon auxiliaire l'ont approché; ils ont retrouſſé ſes cheveux; puis, ils ont coupé les poils follets, qui couvroient la nuque; cela fait, ils ont lié les deux mains de Louis derriere ſon dos. Le condamné eſt monté ſur l'échafaut, dépouillé de ſes habits, le col de ſa chemiſe renverſé ſur ſes épaules, & la tête nue; il avoit un gilet blanc; là, il s'eſt éloigné de la planche, ſur laquelle il devoit être étendu; il a demandé du ſilence & a dit quelques mots : mais Santerre l'a empêché, & a crié à l'exécuteur. *Ne le laiſſez pas parler ; exécutez la loi.* Louis a été pouſſé vers la table; en un clin d'œil, ſes pieds ont été liés & la planche a fait la baſcule; tout en s'abaiſſant, la victime a crié : » Je deſire que ma mort rende la nation heu» reuſe; je pardonne à mes ennemis, & je meurs » innocent „. Arrivé à la lunette, ſon cou a été douloureuſement preſſé, & Louis a pouſſé un cri plaintif en ajoutant ces dernieres paroles : *Je remets mon ame à Dieu.* Bientôt, le mouton de la guillotine, qui a néanmoins héſité de deſcendre, a frappé de ſon tranchant, la nuque de Louis XVI. Cependant, la tête n'étoit pas encore ſéparée du tronc; il a fallu que le bourreau ait appuyé ſur le mouton de